

Sciences participatives

Participants : Annick Danis (17), responsable de la commission ; Michel Bondet (50) ; Viviane Bondet (50) ; Norbert Lelandais (50) ; Jean-Claude Mignot (50) ; Claude Bougault (22) ; Jacqueline Bougault (22) ; Fouquet Jean-Pierre (29) ; Jean-Yves Crochet (85).

La FNPP, seule fédération représentative des pêcheurs à pied de loisir, est porteuse une étude concernant la dynamique des populations de palourdes depuis 2015 dans le cadre des sciences participatives grâce à la volonté et l'engagement de nombreux bénévoles. La commission tient à tous les remercier. Cette action inscrite dans la durée va contribuer à améliorer les connaissances.

Bilan des années 2022

Toujours respectant le protocole d'origine validé par l'Agence des aires marines protégées en 2015, après l'épisode Covid, les échantillonnages des palourdes, ont pu reprendre selon les trois périodes habituelles : fin de l'hiver, avant la période estivale très fréquentée et au début de l'automne.

Sensibilisation et information

La sensibilisation des pêcheurs aux règlements et aux bonnes pratiques est toujours une action essentielle d'amélioration des pratiques de pêche pour une pérennisation de l'activité. La commission pêche à pied l'a déjà évoqué : la série des guides des bonnes pratiques sont des supports pédagogiques efficaces qu'il faut maintenir.

À la demande de l'OFB (Office français de la biodiversité), la promotion du réseau Littorea se poursuit grâce aux doubles pages rédigées sous sa responsabilité dans les numéros 74, 75 et 76 de notre bulletin *Pêche Plaisance*.

Suivi de l'évolution de la ressource

Comme souligné précédemment, les suivis des populations de palourdes ont enfin repris normalement, mais, il est à noter que certaines associations pour diverses raisons ont abandonné les échantillonnages. Heureusement, les deux volontaires du service civique (Juliette et Simon) en mission à la FNPP pour 8 mois (du 1^{er} mars au 31 octobre 2022) ont pu pallier le manque de bénévoles.

Autre constat : la zone de Martin Plage nécessitant un coefficient minimum de 100, les échantillonnages n'ont pas pu être tous réalisés l'an dernier.

L'idée d'ajouter aux relevés de terrain une expertise universitaire a fait son chemin avec l'espoir d'aboutir à une soutenance de thèse. Une ébauche de partenariat avec l'université de Nantes a été lancée à la suite d'une rencontre des bénévoles FNPP et de l'enseignante chercheuse Priscilla Decottignies à l'occasion d'un suivi sur l'estran de Martin Plage en présence de Jean Kiffer.

Cette démarche ayant retenu l'attention des directeurs des Directions inter-régionales de la mer, Nord Atlantique Manche Ouest (DIRM NAMO) et Sud-Atlantique (DIRMA SA), ceux-ci ont encouragé la commission à répondre à un appel à projet lancé par France Agrimer en 2021 mais hélas sans succès.

En février 2022, une autre opportunité s'est présentée avec plus de succès cette fois, puisque le ministère de la Mer a déclaré la FNPP lauréate lui permettant ainsi de bénéficier du Fond d'interventions maritimes (FIM). L'enveloppe budgétaire accordée est certes substantielle mais il est cependant nécessaire de trouver des subventions complémentaires. La commission sollicite l'aide de tous pour y parvenir, dans vos départements, collectivités locales respectifs concernés par la pratique de la pêche à pied des palourdes.

Une doctorante a été choisie parmi les douze candidatures, son embauche est effective depuis le 2 janvier 2023. À l'issue de trois années de travail, elle soutiendra la thèse dont l'objet d'étude est : « l'impact des conditions socio-écologiques sur la dynamique des populations de palourdes et conséquences pour leur gestion » s'appuyant sur les données de terrain compilées par la FNPP, complétées par des résultats d'analyses (biologiques, polluants, plastiques...) et d'une étude socio-économique.

La commission demande aux bénévoles de maintenir encore leurs efforts jusqu'à l'automne 2024 ainsi, grâce à eux, la FNPP aura thésauriser dix années de données de terrain, ce qui est sans doute unique et consolidera les résultats et orientations du travail de la doctorante.

La commission remercie tout particulièrement l'Association des pêcheurs plaisanciers de Port-Louis (APPPL) qui en 2022 a pris le relai de l'association de Larmor Plage et salue l'arrivée pour son aide l'Association brettevillaise de pêcheurs plaisanciers (ABPP) relayant à son tour, depuis mars 2023, l'Association des plaisanciers et pêcheurs à pied côte Ouest-Créances (APPSCO).

Rappel des objectifs de cette commission

Si depuis neuf ans maintenant, la commission sciences participatives s'est exclusivement consacrée à l'étude de la palourde afin de démontrer selon toute probabilité que l'impact de la pêche à pied de loisir n'est pas négatif et que d'autres causes peuvent être mises en évidence si de bonnes conditions écologiques sont absentes, elle reste à votre disposition pour lancer d'autres sujets. Il serait dommage qu'à l'issue de la thèse elle disparaisse. L'existence de cette commission démontre que nous, les usagers, sommes acteurs et porteurs d'initiatives utiles à tous et sans doute au grand damne de certains !

Annick Danis
responsable de la commission sciences participatives